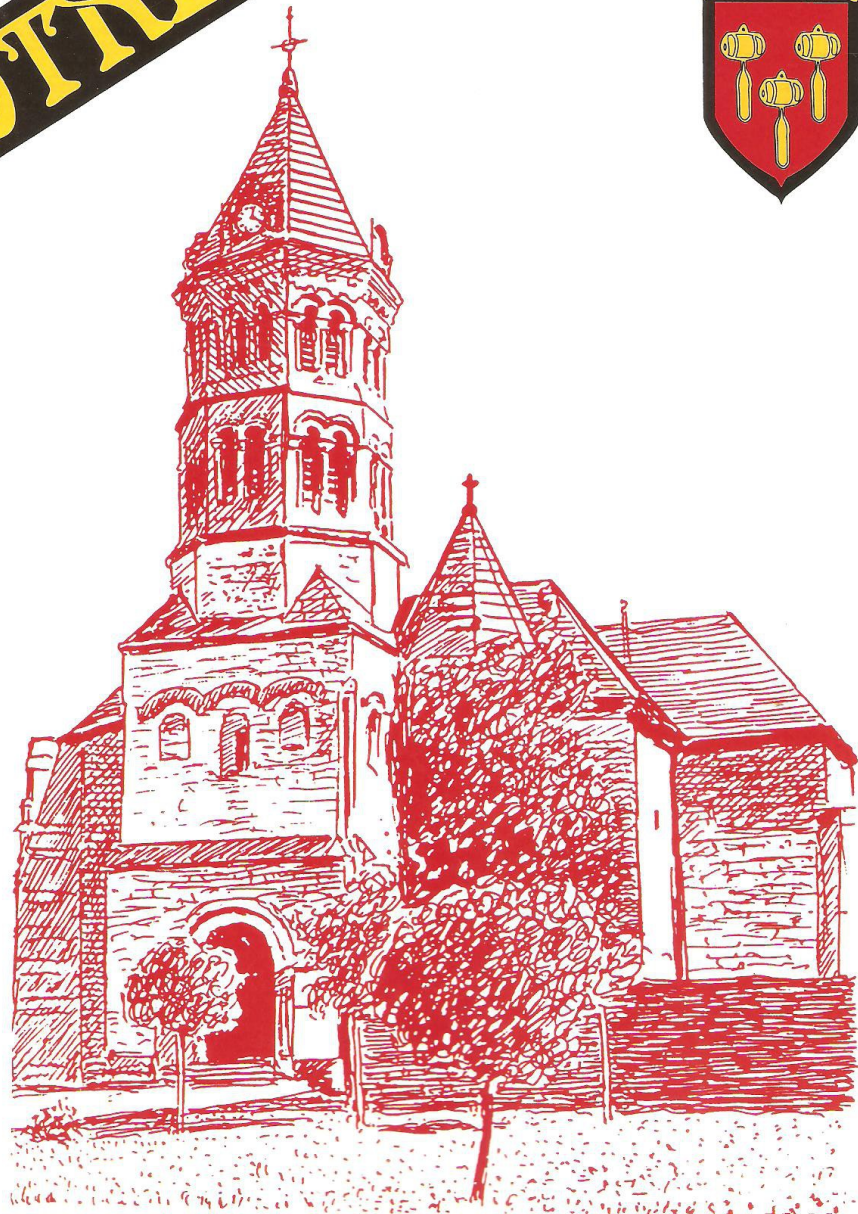


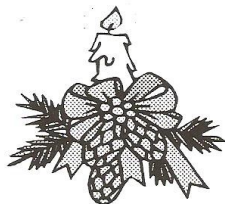
N° 75
Janvier 2004

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

BONNE ANNEE 2004



Madame - Mademoiselle - Monsieur,

En ce début d'année 2004, le Conseil Municipal et moi-même souhaitons à chacun de vous la meilleure année possible, tant du point de vue santé, que travail et bonheur familial.

Ayons également une pensée pour Melle Monique COCHET et pour nos anciens qui sont en maison de retraite.

Nous allons poursuivre nos efforts pour que chacun de trouve content de vivre à MONCHY - LAGACHE.

Bien sûr tout n'est pas parfait et il y a encore des trottoirs à rénover ou à créer, des chiens qui traînent dans les rues ou dans les marais et des engins à moteur bruyant qui sillonnent le village.

Mais restons positifs et constatons que le Conseil Municipal a beaucoup fait pour améliorer la qualité des rues et l'environnement en général.

Cette année de nouveaux travaux d'urbanisme concernant l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques Grande rue et des aménagements de talus rue d'en Bas et route de VRAIGNES vont contribuer à mettre en valeur notre patrimoine architectural.

Vous lirez pages suivantes un certain nombre d'informations concernant des sujets qui nous concernent tous (eau, écoles, habitations...) .

La restructuration du monde rural qui est en cours depuis quelques années et la baisse de la démographie font que le Conseil Municipal aura des décisions importantes à prendre pour l'avenir de la commune; je pense à l'école et à l'intercommunalité .

Actuellement le fait de ne pas être dans la Communauté de Communes du Pays Hamois nous a gêné pour empêcher la fermeture des ASSEDIC de HAM, et nous empêche de profiter du contrat de Sécurité passé avec l'Etat.

.../...

.../...

Bien sûr il y aura une petite augmentation des impôts, mais vraiment faible, surtout que la Communauté de Communes de HAM acceptera de baisser son taux du foncier non bâti .

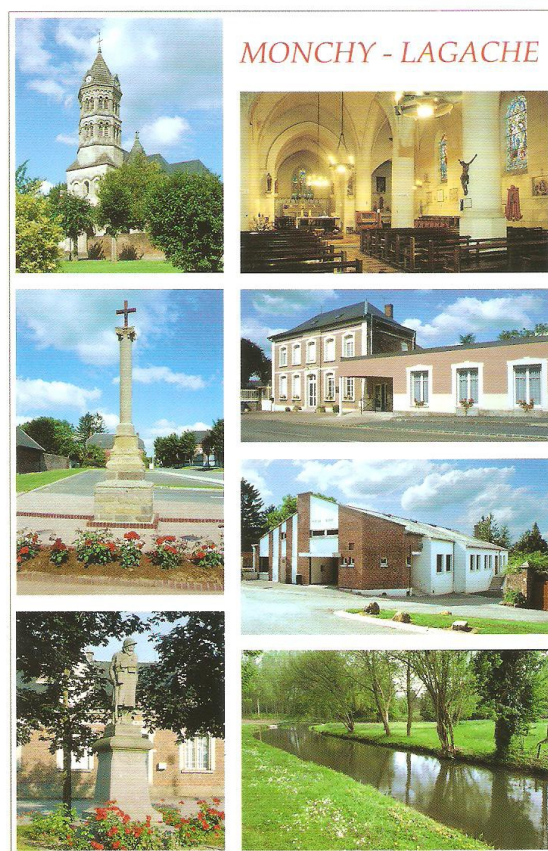
Les communes de MATIGNY - OFFOY et SANCOURT ont d'ailleurs bien compris tout l'intérêt qu'elles avaient à adhérer à cette Communauté de Communes.

Beaucoup de travail attend les élus pour 2004 et nous ferons en sorte d'agir pour le bien de MONCHY - LAGACHE de façon que son développement, donc son Avenir soit assuré.

Ne restons pas sur le quai à regarder passer le train....

Très bonne année à chacun d'entre vous.

Le Maire : A VALLETTE



Une carte postale de MONCHY - LAGACHE est offerte par le Conseil municipal et se trouve insérée dans chaque « Notre Village »

PROJETS - INFORMATIONS

- **ECOLE** : Suite à la baisse de la natalité, le nombre d'élèves dans le SISCO MONCHY – TERTRY – DEVISE baisse. L'Education Nationale demande de nouveaux regroupements, le Conseil Général propose des solutions , les Conseils municipaux doivent faire des choix.

Pour le moment le SISCO et les Conseillers Municipaux ont choisi de lancer une étude pour un R.P.C (Regroupement Pédagogique Concentré).

- **HABITATIONS** : Pour permettre de résoudre le problème de logements à louer, un projet de restructuration ou de construction est en cours d'étude sur l'emplacement de la « Ferme CARON ».

- **EAU** : Le Syndicat d'eau de MONCHY – TERTRY voit son contrat de gérance arriver à expiration. Après un appel d'offres et de nombreuses réunions, un accord est intervenu –avec l'aide des directions départementales de l'Agriculture et de l'Equipement (DDA & DDE) . Le nouveau contrat prendra effet au 01 Juillet 2004. D'autres informations seront données sur ce sujet vers le mois de mai.

Concernant la gestion courante, il nous a été demandé un certain nombre d'informations que vous pourrez lire en fin de bulletin . Celles-ci proviennent du rapport annuel de la SAUR –consultable en permanence en Mairie- Concernant le plomb, la Loi indique que la teneur dans l'eau doit être inférieure à 25microgrammes par litre jusqu'au 31 décembre 2013 ; ensuite cette norme sera ramenée à 10 micro gramme . Pour indication, actuellement, la teneur en plomb au captage est inférieure à 10 micro gramme. Le Ph de l'eau est de 7,3 (eau assez calcaire).

- **ENVIRONNEMENT** : Dans le cadre de la construction de l'A.29, la commune pourrait bénéficier d'une subvention pour un aménagement du patrimoine classé. Une étude est en cours. Dans ce cadre, le Conseil Municipal , après avoir entendu la commission, serait favorable au déplacement du Monument aux Morts pour le positionner dans le triangle en herbe en face de la Boucherie FOURNIER – DUVAL.

Cela permettrait de le mettre en valeur (éclairage de nuit) et d'avoir des cérémonies pendant lesquelles les voitures et motos ne perturberaient plus le recueillement souhaité à ces moments là.

Chacun pourra exprimer ses remarques sur un cahier réservé à cet effet en Mairie.

- **DECHETTERIE** : Le Conseil municipal a décidé d'adhérer à la déchetterie située à FORESTE (02). Cela permettra à tous les habitants d'aller y mettre tout ce qui ne va pas dans les Ordures Ménagères ou à la décharge de MONCHY – LAGACHE. Tout en rappelant que cette dernière est réservée uniquement aux végétaux, à la terre et aux gravats(hors placo, tôles, plastiques...)

.../...

.../...

- **PEUPLERAIES** : Une plantation va être faite en Février rue de l'étang.
Une vente –donc une coupe- est prévue fin d'année à l'Ouest du village.
- **RECENSEMENT** : Il a lieu cette année à MONCHY – LAGACHE à compter du 15 Janvier. Le prochain aura lieu dans cinq ans.
Des feuilles d'informations (deux) ont été déposées dans chaque boîte aux lettres début janvier.
Réservez un bon accueil aux deux agents recenseur : Mme Madeleine BOROWICKI (qui recense le Centre de MONCHY – LAGACHE) et Melle Delphine BLERIOT (qui recense les hameaux) .
- **ETAT CIVIL 2003** :
Naissances : 13 Arrivées : 25
Décès : 09 Départs : 20.
- **ASSOCIATIONS** : L'amicale des deux étangs - ayant réussi son loto quine- a voulu remercier la commune (qui met le foyer rural gratuitement une fois par an à disposition des associations) en lui offrant trois plateaux – tables pour le foyer rural .
Petit rappel : Pour éviter de se concurrencer, les associations doivent –dans la mesure du possible- organiser leurs animations à des jours différents. L'efficacité n'en sera que meilleure .
- **STATIONNEMENT DES VEHICULES** : M. le Maire rappelle que les voitures qui stationnent dans les rues ne doivent pas gêner la circulation.
Faudra –t'il créer un stationnement interdit rue de la Cabourerye et un stationnement alterné rue de la Terrière ?
Un peu de discipline permettrait de résoudre ces problèmes de circulation.
- **TRI SELECTIF** : N'oubliez pas de lire le « journal du tri » distribué fin décembre .
- **ANNIVERSAIRE** : 2004 marque le 90^{ème} anniversaire du début du terrible conflit (1914-1918) qui vit la destruction de MONCHY – LAGACHE en 1917.
A cette occasion, nous vous proposons de lire les pages que M. Pierre DAILLIEZ (notre illustre concitoyen) avaient écrites après le conflit. La deuxième partie sera publiée dans le prochain bulletin.
Sachons pardonner, mais n'oublions pas.
- **RAPPEL** : A l'intersection de la route départementale (Grande rue) et de la Grand' Place, il faut respecter la priorité à droite.

SACHEZ QUE :

***DELIVRANCE DES CARTES D' IDENTITE & PASSEPORTS :** La demande doit être faite en Mairie . Un imprimé est à remplir par l'intéressé qui doit se présenter (car prise d'empreinte) avec :

- une copie intégrale de l'acte de naissance - à demander à la Mairie du lieu de naissance (en cas de première demande ou pour les personnes qui n'ont plus leur première CNI) .

- l'ancien document (en cas de renouvellement).

- deux photos récentes non découpées (noir & blanc ou couleur).

- le livret de famille + justificatif de domicile.

- un timbre fiscal à **60€ (pour un passeport) - GRATUIT pour C.N.I -**.

Le passeport est maintenant valable 10 ans pour les personnes majeures.

Sa validité reste de 5 ans pour les jeunes mineurs avec un coût de 30€ au lieu de 60€.

Le délai pour obtenir ces documents est d'environ 1 mois

*** En cas de perte ou de vol, la déclaration se fait désormais en Gendarmerie et non plus en Mairie.**

DELIVRANCES DES ACTES D' ETAT CIVIL & REGLEMENTATION :

* **Les fiches d'état civil sont supprimées.** La simple présentation de l'original du document d'identité suffit (carte d'identité, passeport, livret de famille ou carte de séjour). Si vous devez constituer un dossier, ne vous défaites pas de votre original, fournissez toujours une photocopie lisible du document en cours de validité.

* **Les justificatifs de domicile** : ils demeurent obligatoires uniquement lors de démarches visant à l'obtention d'une pièce d'identité, d'un titre de séjour ou pour l'inscription sur la liste électorale. Toutefois, l'administration peut vous réclamer de présenter des pièces attestant de votre adresse en cas de doute sur la sincérité de votre déclaration.

* **Les extraits d'acte** (naissance, mariage, décès) ne peuvent être délivrés que par la Mairie du lieu de naissance, mariage ou décès .
Si la naissance, le mariage ou le décès ont eu lieu à l'étranger, il faut s'adresser par courrier (en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse) au : Ministère des Affaires Etrangères - Sous-Direction de l' Etat Civil - 11 Rue de la Maison-Blanche - 44941 NANTES CEDEX 09.

* **Le certificat de nationalité française** s'obtient auprès du Tribunal d'Instance.

* **L'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3)** s'obtient en écrivant au Casier Judiciaire National - 107 Rue du Landreau à 44079 NANTES cédex 1.

* **Le duplicata de livret de famille** s'obtient en adressant une demande écrite à la Mairie du lieu de mariage.

* **Le certificat de vie maritale** s'obtient à la Mairie du domicile sur déclaration des intéressés (venir avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile).

* **CARTES GRISES & PERMIS DE CONDUIRE** :

N'oubliez pas lorsque vous constituez votre dossier de joindre **une enveloppe timbrée à 3.00€**, portant vos nom-prénom et adresse complète. La Préfecture vous renvoie directement, en recommandé, votre document dès son édition . Sachez que le délai d'attente est d'environ 1 mois.

OPERATION "BRIOCHEs 2003"

La somme brute collectée a été de 1200.30€ - somme nette de 949.50€. Merci aux personnes dévouées qui ont participé à la distribution ainsi qu'aux généreux donateurs.

TELETHON 2003

La somme collectée à MONCHY-LAGACHE au cours des diverses animations du samedi 06 décembre 2003 s'élève à 1000€ - record battu -
Un grand merci aux associations qui ont participé à ces animations, en particulier l'Amicale des deux étangs, l'Association Familles rurales, le Club de Gymnastique et tous les bénévoles.
Le Club de Football et le Club des Supporters ont par ailleurs participé financièrement à cette action . Un grand merci à tous.

CANTINE SCOLAIRE

Nous rappelons aux parents qui souhaitent inscrire leur enfant à la cantine que la vente des tickets a lieu en Mairie uniquement les mardi après-midi (14h00 -18h 30) et mercredi matin (9h00 -12h00).

Pour la bonne marche de ce service, il est impératif de respecter le règlement en vigueur, surtout en ce qui concerne le dépôt des tickets (il faut toujours donner vote ticket entièrement rempli la veille du jour au vous souhaitez que votre enfant mange à la cantine). Notre fournisseur n'enregistre pas d'inscription le matin pour le jour même.

ETAT CIVIL DU DEUXIEME SEMESTRE 2003

NAISSANCES



Jonathan BLANC, né le 11 Août à ST QUENTIN.
Théo ROUSSEL, né le 21 octobre à ST QUENTIN
Inès DUVAL, née le 24 octobre à ST QUENTIN
Aurélié JUBE, née le 08 novembre à ST QUENTIN
Bonnie RENAULT, née le 22 novembre à ST QUENTIN
Cyril & Alexis PRUVOST, nés le 16 décembre à ST QUENTIN

MARIAGES



José JORGE & Muriel MERLIER, mariés le 26 juillet 2003 à MONCHY-LAGACHE
Quête réalisée au profit du Judo Club et du Club de football : 52.30€

DECES & INHUMATIONS

Bernard FONTAINE, décédé le 03 juillet à ST QUENTIN.
Paulette LEROUX - HE, décédée le 13 août à PERONNE .
Madeleine FOURNIER - DODRE, décédée le 24 août à MONCHY - LAGACHE.
Suzanne DEMARQUET - PROST, décédée le 14 septembre à AUBENAS (07); inhumée le 18
septembre à MONCHY - LAGACHE.
Jacques MARCHANDISE, décédé le 02 novembre à MONCHY - LAGACHE .
Marie-Paule DUTOIT - CARBONNAUX, décédée le 29 Novembre à PARIS .
Gabrielle VASSEUR, décédée le 30 décembre à MONCHY - LAGACHE

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Mr Thierry THEROINE & Mme Lydie VENET - 5 rue de Vraignes -
Mme Christine CLEENEWERK - LEFEVRE - 26 rue de DEVISE -
Mr Laurent RENAULT & Melle Exovina QUERVELLE - 2 rue de TERTRY
Mme Renelle AUSBART - 2 rue de la Chaussée .
Mr & Mme Maxime CARRE - 12 rue de la Chaussée
Mr Julien DESPREZ & Mme Christelle RINGEVAL-11 rue de TERTRY
Mr Benjamin DUTOIT - 4 Hameau de FLEZ

PETIT RAPPEL : Les personnes qui emménagent ou qui quittent la Commune
sont priées de venir en Mairie signaler ce changement. Nous demandons aux nouveaux
habitants de se présenter avec leur livret de famille ou une CNI.

DIVERSES PERMANENCES & SERVICES EN MAIRIE OU AU FOYER RURAL

** **MONSIEUR LE MAIRE** reçoit en Mairie le LUNDI de 17h00 à 18h00
et le SAMEDI de 10h30 à 12h00 .

** **C.P.A.M de HAM:**

Un agent itinérant est à votre disposition en Mairie chaque **MARDI MATIN de 09h00 à 10h00** .

Vous pouvez venir déposer vos feuilles de soins, demander un conseil .

** **ASSISTANTE SOCIALE:**

Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural chaque LUNDI de 14h00 à 16h30
Tél du foyer rural :03-22-85-16-65 ou sur rendez-vous en téléphonant à HAM
au 03-23-81-10-89 - Centre social Résidence BADINGUET .

** **CONSULTATION P.M.I.:**

Un Médecin pédiatre est à votre disposition une fois par mois au Foyer Rural
de 14h00 à 17h00 aux dates suivantes :

DATES DU 1er SEMESTRE 2004:

Les Mardis : 13 janvier - 10 février - 16 mars - 13 avril - 11 mai - 08 juin

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi : de 9h00 à 12h00.

Mardi : de 14h00 à 18h30 (avec vente tickets de cantine)

Mercredi : de 9h00 à 12h00 (avec vente tickets de cantine)

Vendredi : de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.

Tél - fax - répondeur : 03.22.85.63.19

Bien entendu, pour certaines permanences, des modifications
peuvent intervenir.

Chaque modification est signalée en Mairie .

Pensez à venir consulter le panneau d'affichage situé à l'entrée de la
Mairie ou téléphonez au secrétariat.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2003

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - P LEVERT-Y BRESOUS – MH DUJARDIN - M RIGAUX – JB GRU
M DUPARCQ - G DEBAIL – M GRAVET – MI ISTE– JF CARBONNAUX – P VANDEROSIEREN - J
BOILLEAU

Secrétaire de séance : MI ISTE

- Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité par les conseillers municipaux.

- **Achat de peupliers & travaux** : Les membres de la commission « peupleraies » devront choisir prochainement les arbres à planter – les travaux de curage des marais réalisés par la SOTAC avancent (buse posée dans l'Omignon – 4 petits fossés creusés ...)
Jean – François CARBONNAUX signale que des branches de saule sont tombés dans la rivière.

- **Voirie – urbanisme** : Marc RIGAUX expose les travaux qui vont débiter fin septembre début octobre :
hameau de DOUVIEUX : busage des entrées et bordurage sur environ 50m.
hameau de FLEZ : revoir le talus réalisé devant la citerne incendie , sécuriser le virage – panneau à poser-, bordurage sur environ 50m, busage devant ferme JB GRU.
Rue des charrons : aménagement de trottoir côté pair, voir pour y installer le bac à verres qui est actuellement près du Foyer rural ; création d'un parking – aménagement des entrées avec raccordement des descentes de gouttières.
Rue DEHAUSSY : réfection du trottoir en respectant les massifs de fleurs existants. Aménagement d'un parking pour stationnement d'un poids - lourd . M.GRAVET évoque le problème pouvant survenir en cas de vandalisme sur ce véhicule (siphonnage du réservoir avec fuel s'écoulant dans la rivière).
Grand' Place : agrandissement de l'emplacement réservé au stationnement du minicar scolaire – diminution de l'espace vert actuel-
Rue d'en Bas : revoir les deux entrées d'habitations n° 11 & 15.
Rue de VRAIGNES : étudier la réalisation d'une entrée surbaissée devant le n° 5 qui n'en possède pas actuellement .
Grande rue : revoir l'entrée de la maison n° 22 (à abaisser également)

- **FLEURISSEMENT 2004** : Mme MH DUJARDIN fait un compte rendu de la dernière réunion de la commission . Les membres de la commission ont décidé à l'unanimité de ne pas présenter la Commune aux concours des villages fleuris en 2004 (faute de moyens et d'entretien). Elle dresse la liste des travaux à réaliser dès l'automne. Prévoir la remise en état des calvaires, l'entretien de certains talus, améliorer l'état du terrain sis à côté du foyer rural, planter de nouveaux arbustes ... L'ADES a recensé les maisons reconstruites après la guerre.

- **RECENSEMENT DE LA POPULATION**: Il aura lieu en janvier- février 2004. M. Yannick BRESOUS est désigné coordonateur des opérations . Deux agents recenseurs effectueront ce travail –le village sera découpé en deux zones- ces deux agents (Madeleine BOROWICKI et Delphine BLERIoT) devront assister à des journées de formation organisées par l'INSEE et seront nommés par arrêté municipal.

.../...

.../...

- **CIMETIERE COMMUNAL** : M. le Maire évoque le problème rencontré avec diverses concessions (abandonnées ou non, échange de propriétaire...) L'avis du Conseil est demandé pour engager une procédure de reprise de concessions abandonnées depuis plus de trente ans. Cette procédure va durer trois ans. Une commission ira sur place recenser toutes les tombes qui pourront être reprises.
 - étudier la possibilité d'installer un deuxième point d'eau au cimetière.
 - Voir le problème du mur entre les deux portes (très abîmé)
- **SATURNISME** : M. le Maire donne lecture d'un courrier préfectoral concernant le problème causé par le plomb et les risques de saturnisme . M. le Préfet voudrait déclarer l'ensemble du département de la Somme « zone à risque d'exposition au plomb » . Après discussion, le Conseil émet à l'unanimité un avis défavorable car cela générerait trop de contraintes pour les administrés – en cas de vente de bien immobilier ou autre- ainsi que pour la commune dont le réseau d'eau potable comporte encore quelques branchements en plomb.
- **LEGS ENVERS LA COMMUNE** : Accord du Conseil pour accepter le legs fait à la Commune par Mme Lucie PERROUULT- décédée en Août 2002-. La somme encaissée devra servir exclusivement à l'entretien de l'église de MONCHY. Une délibération sera envoyée au Notaire chargé de cette succession. Etudier la possibilité de faire poser des protections pour les vitraux.
- **DEGRADATIONS SUR BIENS COMMUNAUX** : M. le Maire informe le Conseil des plaintes qu'il a déposées en Gendarmerie suite aux dégradations commises au chalet de l'Omignon (avec vol)
- **CARTE POSTALE SUR MONCHY** : Discussion quant à la deuxième proposition de carte faite par le photographe M. BOITIEUX. Modèle vertical adopté avec commande de 500 exemplaires à 0.48€ TTC/U et distribution dans chaque habitation d'une carte en fin d'année (avec les vœux).
- **BAIL DE LOCATION DE LA SALLE POUR LES JEUNES** : Accord du Conseil à l'unanimité pour renouveler ce bail jusqu'au mois d'Août 2004, sur les mêmes bases .
- **ARCHEOLOGIE PREVENTIVE** : M. le Maire informe le Conseil de la réception d'un courrier préfectoral concernant l'obligation d'effectuer des fouilles sur un site en cas de construction de 5000m² et plus.
- **ENFOUISSEMENT DES RESEAUX** : De nouvelles mesures ont été prises sur le terrain par l'EITF. Le dossier est en cours d'élaboration mais il ne sera peut-être pas programmé sur 2004.
- **ECLAIRAGE PUBLIC** : Un nouveau dossier (le 1er ayant été perdu) a été déposé à la SICAE pour les travaux à réaliser chemin Tétard et rue du Stade (car perdu) donc travaux repoussés. Revoir également les horaires de mise en route et d'extinction de l'éclairage public. Régler la minuterie de l'église.
- **DIVAGATION DES CHIENS** : Un arrêté va être pris pour interdire la divagation des chiens sur les chemins communaux, les marais et les lieux publics, avec obligation de tenir les chiens en laisse. .../...

.../...

- **CIRCULATION D'ENGINS A MOTEUR :** Un arrêté sera pris pour interdire autour de l'étang, dans les marais Nord et Sud, la circulation des mobylettes, motos, quads...
- **R.P.C :** La Commune est bien « actée » auprès des services compétents en tant que commune souhaitant un Regroupement Pédagogique Concentré .
- **LA SOMME VUE DU CIEL :** Parution de l'article sur MONCHY – LAGACHE dans le Courrier Picard le mardi 23 septembre. Un exemplaire du journal sera offert aux habitants et déposé dans toutes les boîtes aux lettres ce jour là. Coût pour la commune : 200€.
- **ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE :** Une réunion organisée par la SICAE aura lieu à NURLU le 29-9-03 à 17h00 (MH DUJARDIN y assistera). La SICAE établira le devis concernant l'achat et la pose des illuminations demandées par le Conseil.
- **PHOTO AERIENNE –IGN - :** L'accord du Conseil est demandé pour l'achat d'une nouvelle photo . Coût de celle-ci : 210€. Demander (avant de commander) à l'IGN si la photo a bien été prise après la construction de l'A.29 et du même endroit.
- **CIRCULATION RUE BABEUF ET RUE DU STADE :** Etudier en commission et avec la DDE la possibilité d'installer des ralentisseurs dans ces deux rues, car vitesse excessive de certains véhicules.
- **ABRIBUS SCOLAIRES :** M. le Maire a rencontré dès la rentrée les jeunes lycéens de MONCHY afin d'évoquer le problème de tags et de dégradations . Il leur a proposé de repeindre les abribus à condition que ceux-ci ne subissent plus de tels méfaits .
- **16 OCTOBRE :** Cérémonie de commémoration à la mémoire du soldat inconnu de la guerre d'Algérie au Monument aux Morts à 18h15.
- **EXPOSITION :** Accord du Conseil pour accueillir une exposition sur les fontaines de dévotion au Foyer rural vers le 11 novembre. Contact va être pris avec la responsable de « Service Aisne Mémoire » à HARGICOURT (02).
- **1% PAYSAGER :** Possibilité d'obtenir une subvention sur les fonds issus de la construction de l'A.29 pour réaliser l'aménagement paysager du parvis de l'église. Dossier à constituer avec les services de l'équipement de HAM.
- **OPERATION BRIOCHES 2003 :** le week – end des 18 & 19 Octobre.
- **CANAL SEINE – NORD :** M. le Maire informe le Conseil que, dans une lettre, M. Stéphane DEMILLY se dit favorable au projet de ce canal.
- **CHAMPIONS EN PAYS DE SOMME :** Ce jeu de déroulera au Foyer Rural le samedi 27 septembre à 20h30. Auparavant, les scolaires de CE² - CM1 & CM² subiront un premier test pour « graines de champions » le mardi 23 septembre après- midi .
Publicité est faite dans les journaux et sur Radio Galaxie.

.../...

.../...

- **BLEUETS DE FRANCE** : Pas de commande de coquelicots cette année.
- **BIBLIOTHEQUE** : Remerciements à adresser au Comité d'Entreprise de SAPAG à HAM pour le don de 200 livres.
- **LOI URBANISME & HABITAT** : Réunion à AMIENS le 26 septembre, animée par M. de ROBIEN.
- **DELIBERATIONS** :
 - Legs PERROUAULT.
 - Bail de location de la salle pour les jeunes
 - Saturnisme.
 - Décision modificative n°1 écritures comptables pour la sortie d'inventaire de l'ancien photocopieur.

Levée de séance à 22h45.

**Prochaine réunion de conseil fixée au
MERCREDI 05 NOVEMBRE à 20h30**

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 OCTOBRE 2003

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - P LEVERT-Y BRESOUS – MH DUJARDIN - M RIGAUX – JB GRU
M DUPARCQ - M GRAVET – MI ISTE– P VANDEROSIEREN - J BOILLEAU

Absents excusés : JF CARBONNAUX - Avec procuration à Y BRESOUS : G DEBAIL

Secrétaire de séance : MI ISTE

- Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité par les conseillers municipaux.

- **Voirie – urbanisme** : Marc RIGAUX fait un point sur les travaux réalisés à ce jour :

hameau de DOUVIEUX : busage terminé, un complément de fossé est à prévoir.

hameau de FLEZ : il reste à faire le macadam, sécuriser le virage – panneau à poser- bordurage à terminer.

Rue des Charrons : le talus a été arasé, le container à verre et celui de la Croix Rouge vont être installés, à peu près au milieu de la rue. Finir les enrobés devant les entrées sauf là où il est prévu un enfouissement des réseaux .

Finir d'aménager certaines devantures (pierres, ..) et ensuite effectuer les plantations.

Rue DEHAUSSY : travaux terminés .

Grand' Place : le nouvel emplacement plus grand pour le minicar a été fait -

Travaux complémentaires (surbaissés, entrées) : réalisés selon ce qui a été demandé.

Il n'est pas prévu de modifier le sens de circulation rue BABEUF.

Sur demande des membres de la commission, il sera distribué à chacun un plan détaillé des travaux envisagés pour 2004 .

- **Programme 2004** : Inchangé selon l'échéancier prévisionnel :

Rues du 08 Mai , de l'étang , du Jeu de Paume , de la Terrière, de la Râperie, aménagement d'un fossé d'écoulement des eaux pluviales à FLEZ pour faire un trottoir allant à l'abribus.

Revoir certaines descentes d'eau dans MONCHY .

Revoir s'il faut poser un ralentisseur rue du Stade.

Cimetière : mur à refaire en gardant le cachet actuel (entreprise spécialisée à contacter)

Chalet : le laisser en l'état.

Eglise : dans le cadre du 1% paysager A 29, possibilité d'obtenir une aide financière pour réaliser des travaux d'aménagement devant l'église côté boucherie et porche Sud(étude pour déplacement du Monument aux Morts) . La commune est retenue dans la périmètre de stricte éligibilité. La DDE va proposer le dossier à monter en se basant sur l'étude faite en 1998/1999).

- **Illuminations de fin d'année** : Après lecture des explications données par M. le Maire, discussion et vote ; le conseil décide à l'unanimité - pour des raisons pratiques- de louer le matériel auprès de la SICAE plutôt que de l'acheter (problèmes de stockage, d'entretien...)pour une durée de trois ans -2003 à 2005- Coût HT pour le matériel suivant : 8 décors « harpe », 1 décor « joyeuses fêtes avec nœud » + pose – dépose – boîtiers prises : 3267€ la première année et 1827€ les deux années suivantes . Rachat du matériel au bout des 3 ans pour un prix de 123€.

Achat également de 8 minis décors à 8€ HT.

.../...

.../...

- **Foyer Rural** : Des grooms ont été posés conformément à la demande de la commission de sécurité. Il faut encore faire raboter la nouvelle porte anti feu de la salle de judo. M. PEIXOTO doit venir.
- **Déchetterie de FORESTE** : Accord du Conseil à l'unanimité pour demander si la commune peut adhérer à cette déchetterie, moyennant un coût de 3.66€ par habitant. Car il n'est pas possible de faire plus de deux ramassages d'encombrants par an. Cela permettra aux habitants de la commune d'aller porter tout ce qui n'est pas admis dans les encombrants (huile, batteries, tôles, gravats...) Cela permettra à terme de réduire les heures d'ouverture de la décharge de MONCHY.
- **Ferme - germeoir de la CNSR** : Un devis de démolition de ce bâtiment a été demandé dans l'hypothèse où la commune achèterait ce bâtiment – Devis établi par la Sté D-FER : 30630€ TTC.
Discussion pour savoir quoi faire de ce terrain (MARPA, quelques logements..)
- **Remboursement par les AMP** : Accord du Conseil pour accepter les deux chèques de 83€ et 88.27€ (suite sinistres vol & dégât électrique) .
- **Location jardins communaux** : Accord du Conseil pour résilier au 31-12-2003 à la demande de Mr J GUINET le bail de location de cinq parcelles de jardins sis rue du Jeu de Paume. Ces parcelles seront louées du 01 janvier 2004 au 31 décembre 2005 à M Grégory ISTE dans les mêmes conditions (156€ / l'ha) .
- **R.P.C** : M. le Maire doit rencontrer au Conseil Général M. VANHOECKE du service école- culture afin d'avoir plus de précisions quant à la mise en place d'un futur RPC sur MONCHY –LAGACHE.
- **Repas du 11 novembre** : animé par une accordéoniste Delphine MANIERE
- **Communauté de Communes** : M. le Maire rappelle aux conseillers que désormais les communes qui n'adhèrent pas à une com de com auront de plus en plus de difficulté pour obtenir des aides financières lors de la réalisation de travaux. Monchy – Lagache devra donc prendre une décision assez rapidement. Une réunion spéciale sera programmée.
- **Dossiers DGE** : nos deux dossiers non acceptés en 2003 seront représentés en 2004 (mise aux normes bâtiments communaux et extension local Place) .
- **DIVERS** :
 1. Jeu Champions en Pays de Somme : Deux équipes ont été sélectionnées– Bravo aux candidats - la ½ finale aura lieu à NESLE le samedi 08 novembre.
 2. Téléthon 2004 : animations samedi 06 décembre de 15h00 à 19h00. Réunion de préparation prévue le 19 novembre à 19h00 en Mairie.
 3. Ecrire à M. OLIVIER JUBE quant au stationnement de son ensemble routier rue DEHAUSSY (problème de visibilité).

Levée de séance à 22h45

Prochaine réunion prévue le 17 décembre à 20h00

Mr et Mme Jean –Luc DEQUIN invitent le conseil municipal à visiter les chambres d'hôtes après la réunion vers 22h00.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2003

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - P LEVERT-Y BRESOUS – MH DUJARDIN - M RIGAUX – JB GRU
G DEBAIL – JF CARBONNAUX - GRAVET – MI ISTE

Absents excusés avec procuration à M RIGAUX : M DUPARCQ & J BOILLEAU – procuration à M
GRAVET : P VANDEROSIEREN

Secrétaire de séance : MI ISTE

- Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité par les conseillers municipaux.

- **Voirie – urbanisme** : Marc RIGAUX expose la liste des travaux retenus par la commission (réunion du 16-12-2003) pour l'année 2004 , et qui seront subventionnés dans le cadre du programme SIVOM 2004:
hameau de FLEZ -assainissement pluvial – HT estimé de 10459€.
Rue du 8 Mai 1945 : bordurage – entrées & trottoirs – HT estimé de 20606.25€
Rue de l'étang : bordurage – entrées & trottoirs – HT estimé de 15192.70€
Les autres travaux initialement prévus et pour lesquels les possibilités de subvention sont très minimes (rues du Jeu de Paume , de la Terrière & de la Râperie) ne seront réalisés qu'en fonction des possibilités financières .
Aménagement des talus : rue d'en Bas - de Vraignes et derrière la Mairie : devis accepté pour un total HT de 5417€ entreprise CRETE.
Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques : accord du Conseil pour réaliser la partie allant de la boucherie jusqu'à la Superette – Grande rue – coût TTC de 68900€ (dépense à répartir sur les budgets 2004 & 2005) . Les candélabres seront choisis début janvier par la commission.

- **Aménagement du parvis de l'église et de l'ancienne rue du cimetière** :
Après lecture du devis réalisé par les services de la D.D.E pour une mission d'assistance (étude – préparations des dossiers de demande de subventions..) , le Conseil donne son accord pour leur confier cette mission pour un coût HT de 3400€ . La commission urbanisme a aussi émis l'idée –dans le cadre de cet aménagement- de transférer le Monument aux Morts dans le triangle situé en face de la Boucherie. Cette idée convient à l'ensemble du Conseil, mais il demande que l'on fasse une démarche auprès de la population pour connaître son avis. Des propositions seront faites et discutées lors d'un prochain Conseil. Cette proposition a pour but de dégager la vue sur le porche gothique classé de l'église. L'emplacement actuel du monument serait remplacé par un massif fleuri de même surface.

- **Peupleraies** : Accord du Conseil pour accepter le devis de l'entreprise CRETE, d'un montant HT de 5141€ . Plantation sur 3h58 environ rue de l'étang (peupliers GAVER & TRICHOBEL). Il faudra prévoir une vente en Novembre 2004, puis en 2008 & en 2012.

- **REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE CONCENTRE** : Monsieur le Maire fait un compte rendu de la visite effectuée au Conseil Général ainsi que de la rencontre avec Mme RAUWEL du C.A.U.E. Il serait souhaitable que d'autres villages viennent se joindre à nos trois villages afin d'obtenir un nombre plus important d'enfant. Le CAUE propose deux solutions : confier l'étude soit à un programmiste soit à un architecte . Après discussion et étude des coûts, le Conseil pense que –sauf avis différent du CAUE- il faudra sans doute prendre un programmiste malgré un coût nettement plus élevé.

.../...

- **Concessions funéraires :** Accord du Conseil pour fixer à compter du 01 Janvier 2004 le prix du m² à 40€. Le principe des concessions perpétuelles étant supprimé, le Conseil adopte celui des concessions trentenaires. L'attribution des concessions se fera uniquement aux personnes domiciliées dans la commune ou y ayant résidé, ainsi qu'à leurs descendants directs.
- **Illuminations :** Accord du Conseil pour acheter huit décors harpes supplémentaires en 2004 (2800€).
- **Rapport de gestion année 2002 SAUR France :** adopté à l'unanimité par le Conseil. Le Syndicat d'Eau, après un appel d'offres et un an de transactions , a décidé de repasser un contrat avec la SAUR pour une période de douze ans. Un avenant de six mois (01 janvier au 30 Juin 2004) a été signé pour permettre d'organiser le passage entre l'ancien et le nouveau contrat d'affermage qui débutera le 01 juillet 2004
- **A.T.E.S.A.T :** Mme GOURLIN fait un compte rendu de la réunion concernant l'ATESAT qui est une nouvelle assistance apportée aux communes par la Direction Départementale de l'Equipement et qui remplace l'actuelle ATGC. Elle est beaucoup moins coûteuse (192.31€ / an au lieu de 577€). Une convention sera signée à compter du 01 janvier 2004.
- **Délibérations :** adoptées à l'unanimité
 - Indemnité logement instituteurs 2004 : taux fixé à 161.66€.
 - Mise en place d'une étude pour la création d'un RPC
 - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage DDE.
 - Concessions funéraires.
 - Mission d'assistance technique DDE – Commune (ATESAT)
- **DIVERS :**
 - Recensement population : il débute le 15 janvier 2004. Les deux agents recenseurs sont Mme Madeleine BOROWICKI & Melle Delphine BLEROT – Le coordonateur communal est M. Yannick BRESOUS
 - Vente de la « ferme CARON » Place du Monument appartenant à La VERMANDOISE : Mr le Maire informe le Conseil qu'un acheteur est intéressé par ces bâtiments . Une rencontre a eu lieu avec les vendeur, acheteur et Mr le Maire pour exposer le futur projet d'aménagement .
 - Eoliennes : 109 projets sont présentés dans la Somme .
 - L'Amicale des 2 étangs offre à la commune trois plateaux de table pour le foyer rural. Un grand merci pour ce don.
 - Marie-Hélène DUJARDIN donne lecture du planning des travaux d'automne pour l'aménagement et l'entretien des divers espaces verts.
 - Intercommunalité : Un dossier sur ce sujet sera présenté par M. Le Maire –à la demande du Conseil- début Janvier 2004.

Levée de séance à 22h00.

**Suite à un contre –temps la prochaine réunion prévue
le 21 Janvier 2004 est annulée.
Prochaine réunion fixée au MERCREDI 11 FEVRIER à 20h30.**

DATE DES MANIFESTATIONS ORGANISEES OU PREVUES EN 2004

* **JANVIER :**

Vendredi 23 : Assemblée générale de l'Amicale des 2 étangs à 18h00 au Foyer.

* **FEVRIER :**

Dimanche 01 : Repas dansant des aînés & des ACPG

* **MARS :**

Samedi 13 : Loto Club des Supporters.

Samedi 27 : Soirée Club de Gymnastique

* **AVRIL :**

Samedi 03 : Loto quine Club des Aînés ruraux

Samedi 17 : Repas dansant du Judo - Club

Le TENNIS club organise un stage pendant les vacances de Pâques.

Week-end des 24 & 25 : Voyage à DUNZWEILER - Jumelage-

Dimanche 24: Lâcher de truites- étangs de la Cabourerye . Amicale 2 étangs

* **MAI :**

Dimanche 09 : Réderie Stade ou Terrain de l'Omignon - Club des Supporters - avec vente de fleurs par les Ets CARRE .

* **JUIN :**

Samedi 19 : Barbecue & feu de St Jean -Amicale des 2 étangs-

Dimanche 20: Fête du Regroupement Scolaire MONCHY- TERTRY- DEVISE.

Samedi & Dimanche 26-27 : Fête de la St Pierre.

* **JUILLET : Foyer rural réservé pour Familles Rurales .**

Dimanche 04 : Concours de pêche « adultes » aux étangs - Amicale des 2 étangs.

Dimanche 11 : Concours de pétanque - Club des Supporters- Mardi 13 : Barbecue avec feu d'artifice .

Mercredi 14 : Fête Nationale - Jeux Terrain Omignon **avec toutes les Associations.**

Samedi 24 : Fête du CLSH -Familles Rurales-

* **AOUT :**

Samedi 21 : Concours de pêche "jeunes" aux étangs - Amicale 2 étangs.

Stage organisé par le TENNIS CLUB.

* **SEPTEMBRE :**

Dimanche 12 : Concours de pétanque Club de Football terrain de l'Omignon.

* **OCTOBRE :**

Samedi 2 Octobre : Jeu « Champions en Pays de Somme »

Samedi 16 : Concours de belote du Club des Supporters

Samedi 30 : Repas organisé par Familles Rurales.

* **NOVEMBRE :**

Samedi 06 : Loto quine organisé par l'Amicale des 2 étangs.

Jeudi 11 : Repas des Aînés - Municipalité -

Samedi 13 : Soirée Club de Football .

* **DECEMBRE:**

Samedi 04 : Après-midi animations pour le Téléthon .

Dimanche 12 : Arbre de Noël communal.

Vendredi 17: Concert de Noël église St Pierre : Chorale la Vermandoise de PERONNE.

RESULTATS DU FLEURISSEMENT 2003 A MONCHY-LAGACHE		
ADRESSE à MONCHY	NOM de l'Habitant	CATEGORIE
2 route de DEVISE-MONTECOURT	Mr & Mme S. PEREIRA	TROTTOIR
11 rue Jeu de Paume	Mr & Mme C HERY	TROTTOIR
4 rue DEHAUSSY	Mr & Mme J HAPPE	TROTTOIR
2 rue du 8 MAI	Mr & Mme JL DEQUIN	TROTTOIR
34 Grande rue	Mr & Mme J MONTAGNE	FACADE
17 rue de la Chaussée	Mr & Mme R JUBE	FACADE
3 rue de VRAIGNES	Mme M JUBE-Mr SAINSEAUX	FACADE
14 Grande rue	Mme D CAPRON-Mr DENNEQUIN	FACADE
1 rue de la Chaussée	Mr P GULRICH-Mme GRUNY	FACADE
5 rue de DEVISE	Mr & Mme Robert TEINIELLE	FACADE
17/19 rue d'en Bas	Mr & Mme JC TRIPET	FACADE
3 rue de la Chaussée	Mme Léone LEVACHER	FACADE
33 Grande rue	Mr & Mme D PIQUET	FACADE
2 "La Cabourerye"	Mr & Mme R CARON	FACADE
16 hameau de DOUVIEUX	Mr & Mme M BARDEAUX	FACADE
2 rue de l'étang	Mr & Mme D MOREL	FACADE
15 rue de TERTRY	Mme G LEFEVRE	FACADE
3 rue du Jeu de Paume	Mr & Mme D BIBLOCQUE	BALCON
46 rue de DEVISE	Mr & Mme D BOLLOT	BALCON
17 grande rue	Mr & Mme J PRESTEL	FACADE & JARDIN
1 hameau de FLEZ	Mr & Mme R ALLEGAERT	FACADE & JARDIN
6 rue de la Chaussée	Mme G CAUSSIN	FACADE & JARDIN
1-3 rue de la Gare	Mr & Mme A BOROWICKI	FACADE & JARDIN
52 grande rue	Mr & Mme P BOUTILLIER	FACADE & JARDIN
3 "La Cabourerye"	Mr B CARTON	FACADE & JARDIN
3 rue du Stade	Mr & Mme R PETIT	FACADE & JARDIN
16 rue d'en Bas	Melle M NOLLAND	FACADE & JARDIN
2 rue d'en Bas	Mr & Mme R SOUCHAUD	JARDIN
31 rue de TERTRY	Mr & Mme B GRONIER	JARDIN
42 rue de DEVISE	Mr & Mme Yves LEGROS	JARDIN
17 rue de DEVISE	Mr & Mme M LEVERT	JARDIN
26 rue d'en Bas	Mme Y CAPRON	JARDIN
4 rue des Bovines	Mr & Mme G HURIER	JARDIN
2 rue de la Terrière	Mr O PIST	JARDIN
10 rue de TERTRY	Mr & Mme M CAPRON	JARDIN
4 rue de la Chapelle	Mr & Mme J WROBLENSKI	JARDIN
3 rue d'en Bas	Mr & Mme F ROUSSEL	JARDIN
3 rue des Charrons	Mr & Mme P MAGNIEZ	JARDIN
10 rue de DEVISE	Mr & Mme A BUJADINOVIC	JARDIN



NOEL à MONCHY

en 2003

72 maisons étaient décorées.

Nous avons relevé les illuminations, les décorations et ornements de tous types (crèche, verdure, nœuds, père Noël, dessins, guirlandes etc...), qu'il n'y en ait que peu ou beaucoup.

Ont été distingués :

-Mr Bernard Carton

-Mr et Mme Daniel Biblocque

-Mr et Mme Paul Chassagnoux

-Mr Christophe Commont

-Mr Pierre Fontaine

-Mr et Mme Jean-Luc Morgand

-Mr et Mme Pierre Renault

-Mr Mme Joaquim Vaz- Lefevre

OLYMPIQUE MONCHY-LAGACHE

CHAMPION D'AUTOMNE !!

Arrivés à la trêve, nous pouvons dire que les résultats du club sont satisfaisants et encourageants pour la fin de la saison. Après un début en fanfare (11 matchs, 9 victoires, 2 nuls) notre équipe première occupe aisément la tête de son groupe en 3^{ème} division.

Quant à notre équipe réserve, après avoir été invaincue pendant 5 matchs, elle a baissé légèrement de régime mais occupe une honorable 2^{ème} place dans son groupe de 4^{ème} division.

Nos moins de 13 ans, quand ils sont au complet, remportent quelques victoires, mais comptent aussi plusieurs défaites, l'avenir est encourageant même s'ils occupent aujourd'hui la 9^{ème} place de leur groupe. Nos benjamins répondent présents chaque samedi malgré l'absence de résultats et font honneur aux couleurs de notre club, l'avenir du club est assuré.

Concernant les jeunes, même s'ils sont bien accompagnés, nous lançons un appel aux parents pour venir encourager leurs enfants le samedi et pour les inciter à jouer lorsqu'ils sont convoqués.

Notre tournoi annuel du mois d'août s'est déroulé dans d'excellentes conditions et a vu notre équipe A remporter la coupe du vainqueur. Etaient présents les joueurs de Marchepot et les nôtres.

Nous adressons de grands remerciements à Blandine ANDRE notre médecin pour sa contribution à la vie du club.

Merci à monsieur le Maire et à la municipalité pour l'aide matérielle et financière qu'ils apportent mais aussi aux commerçants, artisans que nous sollicitons chaque année.

L'Olympique Monchy-Lagache a l'honneur de présenter à tous les habitants ses : « **Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année** »



Le club vous invite sur son site Internet :

www.om-l.fr.st

toutes les infos en direct
tous les résultats
les prochaines manifestations
présentation des équipes
présentation des dirigeants
le club des supporters
nos partenaires
la vie à Monchy
les liens



A bientôt sur le terrain.
Le Bureau

Club des supporters de L'Olympique de Monchy

Le club est heureux d'accueillir un nouveau membre, Mr Hery Bruno, a en effet été accepté à l'unanimité.

Nous regrettons que certains membres brillent par leur absence aux réunions et aux manifestations.

Nous nous demandons si ceux-ci désirent encore faire partie du club.

Le concours de belotte a été une catastrophe. En effet, seulement 16 équipes se sont rendues à la salle ce jour là. Nous regrettons l'absence de joueurs de foot et l'absence de membres du club des supporters.

Après ces notes négatives et en espérant du positif pour 2004 :

Tous les membres du club vous souhaitent une bonne et heureuse année 2004.

Prochaines manifestations :

13 mars 2004 Loto-Quine

9 mai 2004 Réderie au terrain de l'Omignon
ou au terrain de foot



Le bureau



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Voilà déjà dix neuf ans que notre club existe. Des années de gymnastique pour certaines d'entre nous qui le fréquentent fidèlement depuis pratiquement son origine...

La saison 2003-2004 compte parmi les plus importantes puisque nous regroupons trente cinq licenciées. Ceci est dû en grande partie à notre animatrice qui, par son dynamisme, sait préserver intactes la motivation et l'assiduité de notre groupe. Nous lui en sommes toutes reconnaissantes.

Nos séances ont lieu désormais le jeudi soir de 20 heures à 21 heures au foyer rural.

A ce propos, un grand merci à la municipalité qui nous laisse la salle à disposition ce jour et qui soutient notre club depuis toujours.

Ah ! J'oubliais...

BONNE ANNÉE A TOUS !

La présidente
Marie-Anne BRESOUS

SAISON TENNISTIQUE 2004

Un stage de tennis sera mis en place aux vacances de PAQUES , puis cet été en AOÛT, pour tous les enfants inscrits ou non ,de 5 à 18 ans .

Un tournoi amical sera également organisé en juin ou août .

COTISATIONS 2004 :

Adultes : 40 € la 1^{er} pers 28 € la 3^{ie} pers

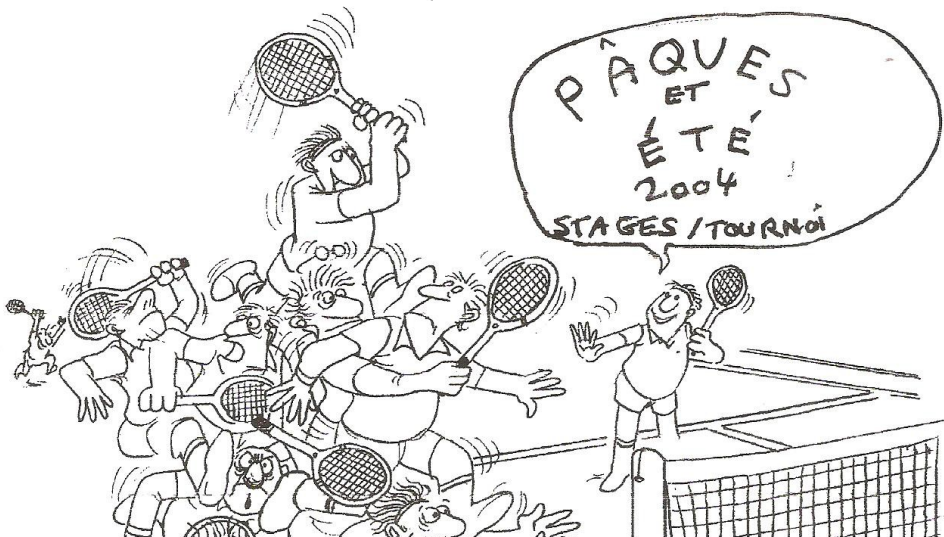
34 € la 2^{ie} pers 14 € - de 18 ans

Les inscriptions sont à prendre chez Hervé Dujardin ou chez J-B Gru .

Les tickets horaires (3 euros) , pour les invités sont en vente à la boucherie/ Charcuterie Fournier-Duval et chez H . Dujardin .

Le bureau : président J-B Gru trésorier H Dujardin Secrétaire et Responsable des stages S Duparcq .

UNE TRES BONNE ANNEE 2004 ET AU PRINTEMPS SUR LE COURT !



JUDO CLUB DE MONCHY-LAGACHE

Comme chaque fois , cette période de l'année est une occasion de faire le point sur la situation du club à mi-saison . Force est de constater que comme l'an dernier , nos effectifs sont encore en diminution . Nous comptons à ce jour 52 licenciés (58 l'an dernier à la même époque) . Même si ce nombre demeure largement suffisant pour faire fonctionner le club , nous espérons que cette situation n'est que passagère . Nous avons quand même enregistré cette année 12 nouvelles inscriptions .

Concernant l'origine des licenciés , seuls 8 d'entre eux résident à Monchy . Les autres sont issus d'une quinzaine de communes (Entre autres Cartigny : 13 licenciés , Ennemain : 8 licenciés) .

Sur le plan sportif , il est à signaler que les résultats obtenus au niveau régional par l'un de nos judokas , Louis Gourdin , lors des compétitions de la saison dernière , lui ont permis d'être sélectionné pour faire partie du groupe départemental Compétisom . Nous espérons que d'autres suivront son exemple . Mais le judo est aussi un sport de loisir qui n'est pas réservé qu'aux compétiteurs .

Nous vous rappelons que les entraînements dirigés par Patrick MISTRAL ont lieu tous les mercredis au Foyer Rural :

1 er groupe :	Enfants de 5 à 8 / 9 ans :	de 17 h 30 à 18 h 30
2 ème groupe :	Enfants jusqu'à 12 / 13 ans :	de 18 h 30 à 19 h 30
3 ème groupe :	Adolescents / adultes :	de 19 h 30 à 20 h 45

Je souhaite présenter au nom de tous les membres du comité directeur de l'association nos voeux les plus sincères pour l'année 2 004 .

La présidente
Agnès RICHY

Membres du comité directeur de l'association

Présidente : Agnès RICHY
Trésorier : Joël RICHY
Secrétaire : Evelyne VANDEROSIEREN

Membres : Mesdames CHASSAGNOUX , CIESIELSKI , DARRAS,
Messieurs BRESOUS , RICHY Bruno et RICHY Pierre

Familles Rurales

Je suis heureuse de représenter ici "Familles Rurales" et au nom de l'association je souhaite à tous, jeunes, parents, aînés, une bonne année 2004. Que la paix et la joie règnent au sein de nos familles et de notre village et qu'ensemble nous nous prenions en charge. Souvenons-nous que c'est l'association de volontés et le bénévolat qui permettent d'apporter une réponse de proximité à nos souhaits.

Le centre 2003 s'est déroulé sans problème, 50 enfants ont été encadrés par Ludovic, Eudeline, Marie, Maxime, Charlotte, Laëtitia, Timothé qui se sont investis avec gentillesse et ardeur, nous les remercions.

Le centre 2004 aura lieu si nous trouvons un directeur diplômé ou stagiaire BAFD. Si vous connaissez un jeune susceptible de venir à Monchy, en juillet, et qui possède les références ci dessus, veuillez lui proposer de prendre contact avec moi (03.22.85.63.06). Merci d'en avoir le souci et de bien vouloir enquêter autour de vous.

Une rencontre est prévue le 30.10.2004 pour tous les monos qui ont encadré "la ruche" de Monchy depuis sa création en 1961. Nous sommes à la recherche de leurs noms et leurs adresses et je suis preneur de tous les renseignements que vous pourrez apporter. Parlez à vos aînés, fouillez vos mémoires, vos documents, vos photos et aidez-nous pour que cette fête soit la plus réussie possible.

A bientôt pour l'assemblée générale où nous aurons le plaisir de nous retrouver.

Brigitte DUPARCQ

Club de L'Omignon – Aînés Ruraux de Monchy Lagache

2004, An nouveau. Espérons qu'il saura nous apporter ce que nous désirons : Santé, Joies et Bonheur à partager en famille.

Nous nous sommes retrouvés en ce début d'année, le mardi 6 janvier, pour fêter les Rois Mages et bien sûr les galettes traditionnelles étaient au rendez-vous.

Nos jeux habituels sont toujours les bienvenus, le carton est toujours d'actualité de même que les mots à composer sous la surveillance de Nicole qui ne tolère pas les grands et gros mots, tout cela entrecoupé d'un café-brioche bien convoité.

Pour le semestre écoulé, aucune sortie n'était au programme. Mais certains d'entre nous ont pu profiter des sorties organisées par le Club des Aînés de Matigny vers Maroilles, Nouvion en Thiérache, Montreuil sur Mer et Boulogne sur Mer.

Pour le 1^{er} semestre 2004, sont prévus

- deux sorties, le Comité directeur y travaille**
- le repas dansant du dimanche 1^{er} février organisé avec nos Amis AC.PG-CATM, un bon moment de convivialité en perspectif**
- le loto-quine du samedi 3 avril, organisé en soirée à notre profit par nos toujours dévoués Amis de Nurlu. Qu'on se le dise.**

B O N N E e t H E U R E U S E A N N E E 2 0 0 4

Le Président, Jacques Prestel
Janvier 2004

Association des AC.PG-CATM-TOE & Veuves

Acceptez nos meilleurs vœux pour cette année 2004. Que santé, joies et bonheur soient parmi vous, que nos malades retrouvent la forme.

Nos activités du deuxième semestre 2003 :

A Monchy Lagache

14 juillet : Moment de recueillement au Monument aux Morts et participation à la fête des Associations aux côtés de la Municipalité

16 octobre : Commémoration cantonale du Transfert à la Nécropole nationale de Notre Dame de Lorette des cendres du Soldat Inconnu mort en AFN

11 novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918.

Pierre FONTAINE s'est vu remettre la médaille du Titre de Reconnaissance de la Nation.

Grand merci aux Enfants des écoles, à leurs Instituteurs, à la Chorale Primevère, à l'Harmonie Sainte Cécile et à tous ceux qui ont su nous entourer pour ces devoirs de mémoire et avec une pensée toute particulière pour l'Abbé PLANQUE qui n'a pu être des nôtres à la cérémonie du 11 novembre.

A l'extérieur

2 septembre : à Ham - Commémoration de la Libération du Pays Hamois

13 septembre : à Bernaville - Comité Départemental des AC.PG-CATM

15 octobre : au Monument aux Morts d'Amiens – Cérémonie départementale du Souvenir AFN

16 octobre : à Notre Dame de Lorette - Cérémonie nationale du Souvenir AFN

5 décembre : à Paris en matinée et à Ham en fin d'après midi – Journée d'Hommage national aux « Morts pour la France » au cours de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc.

La section de Monchy Lagache était représentée à chacune de ces manifestations.

Lors de la cérémonie de Paris, devant le Mémorial National AFN du Quai Branly, deux de nos porte-drapeau ont eu le haut privilège de se voir serrer la main par Michèle ALLIOT-MARIE, ministre de la Défense, une bien belle récompense pour eux.

A ces manifestations, s'ajoutent le suivi des dossiers administratifs avec, notamment, les dossiers liés à la carte du combattant, à la retraite du combattant, aux demandes d'aide et les visites à nos malades et convalescents.

Nos rendez-vous 2004 avec les Monchysois

- 8 mai, 14 juillet et 11 novembre, cérémonies patriotiques
- **à ne pas manquer**, dimanche 1^{er} février, en association avec nos Amis du Club de l'Omignon, repas dansant animé par l'orchestre « Ludo » de Méharicourt.

Grand Merci pour l'accueil que vous avez su réserver à nos calendriers 2004.

Nos remerciements vont aussi vers le Conseil municipal et son Maire, vers les Artisans et les Commerçants monchysois qui savent nous épauler dans nos différentes actions.

A. Bujadinovic, janvier 2004

**AÎNES RURAUX et AC.PG-CATM-TOE & Veuves
de Monchy Lagache**

Dimanche 1^{er} février 2004 à 12h30
au Foyer Rural de Monchy Lagache

REPAS DANSANT

Au menu

- verre de l'amitié
- mises en bouche
- couscous ou poulet sauce basquaise (à préciser à la commande)
- salade
- fromage
- pâtisserie
- et beaucoup de convivialité

A l'animation

- Ludo de Méharicourt et son ensemble
- et des surprises !!!

Au prix de 23,00 euros par personne
Repas enfant – assiette anglaise - à 7,50 euros
Boisson non comprise

Sur réservation – dès maintenant et jusqu'au mardi 27 janvier - auprès de :
Madeleine ou André Borowicki, 1 rue de la Gare Monchy Lagache – tél. 03.22.85.72.12

Paiement à la réservation par chèque libellé au nom des : Aînés Ruraux de Monchy Lagache. Les chèques ne seront portés à l'encaissement que le jeudi 29 janvier.

Venez nombreux soutenir notre action. Merci

I.P.N.S.

AMICALE DES 2 ETANGS

ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE MONCHY LAGACHE

Avant tout, une très bonne année à vous tous Chers Amis. Que 2004 vous apporte santé, joies, bonheur et quelques belles promenades autour de nos étangs.

L'activité du deuxième semestre a été très importante. En effet, en plus des travaux d'entretien courants et de la gestion des étangs, nous avons eu à faire face à trois manifestations, au re-calibrage des deux étangs et à l'alevinage 2004.

Le concours « Adultes » du dimanche 6 juillet a vu seize concurrents pour l'individuel du matin et douze équipes pour le concours de l'après midi.

863 poissons ont été sortis. Une bien agréable journée.

Le concours des « 6-16ans » du samedi 23 août a été une réussite. Trente et un « Jeunes » étaient au rendez vous. Peu de poissons ont été sortis, 181 pièces seulement. Tous les participants ont pu recevoir une coupe ou une médaille ainsi qu'une récompense, sans oublier le goûter servi qui a été fortement apprécié de tous. Tout au long de l'après midi, félicitations et remerciements ont été recueillis en nombre.

Le loto-quine du 8 novembre, qui a vu plus de 250 participants, a répondu à toute notre attente et a surtout donné pleine satisfaction aux participants.

Grand Merci aux Artisans et aux Commerçants monchyssois qui savent être à nos côtés à chacune de nos manifestations.

Mi-septembre, avec l'aide de la Commune, a eu lieu les travaux d'approfondissent des deux étangs, en bordure de rive sous l'ancien surplomb de la ligne électrique. Cela facilitera la circulation de l'eau et celle des poissons.

Le 23 décembre, au titre de l'alevinage 2004, ont été mis à l'eau 10 kg de carpes herbivores, 10 kg de tanches, 30 kg de carassins et 160 kg de gardons en provenance des Ets piscicoles G. Heymann d'Abreschviller (57).

A noter aussi, la participation active au Téléthon 2003 de nos « Jeunes Pêcheurs » membres du Bureau de l'Amicale à travers les six banderoles « TELETHON » réalisées avec des cartes postales.

La saison 2004 commencera le vendredi 23 janvier à 18 heures au Foyer Rural par notre Assemblée Générale et pour le premier semestre nous vous donnons rendez-vous pour notre lâcher de truites du samedi 24 avril et les animations du Plateau de l'Omignon du samedi 19 juin autour des broches du barbecue -mouton et cochon- et du feu de la Saint Jean monté par nos « Jeunes Pêcheurs ».

Les cartes de pêche aux étangs -année & journée-, en complément du timbre piscicole, sont en vente au CAFE des SPORTS.

Que nos étangs communaux soient un but de promenade et un lieu de détente pour les Monchyssois amis de la nature.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2004

Le Président, André BUJADINOVIC

COMITE DE JUMELAGE

L'année 2003 avait bien commencé : lors du dernier week-end du mois d'Avril, MrVallette et les membres de notre Comité recevaient avec plaisir nos amis de DUNZWEILER. Le maire Mr Mollter étant retenu pour raisons de santé, c'est Mr Axel Müller qui le représentait.

Tous ensemble, nous visitons la brasserie DE CLERCK de Péronne. Si l'intérêt scientifique était vif dans un premier temps, c'est par pur intérêt gustatif que nous nous attardions quelque peu lors de la dégustation.

Le repas du soir au foyer rural se déroulait dans la même bonne humeur.

Le lendemain, après la messe, nous nous réunissions au cimetière de MONCHY LAGACHE afin d'honorer la mémoire de l'initiateur de notre Jumelage, Mr Pierre Caussin, et de ses pairs allemands.

Après le café, le départ du car, en fin d'après-midi, nous laissait tous un peu tristes...

Hélas, alors que nous évoquions déjà, fin novembre, notre prochain déplacement à DUNZWEILER qui s'effectuera les 24 et 25 Avril prochains, nous apprenions avec une immense tristesse le décès de Mme Marie-Paule CARBONNAUX. Elle était membre de notre association depuis toujours et à l'occasion de nos rencontres, nous pouvions apprécier son extrême gentillesse.

Y.BRESOUS

26 & 27 Avril à Monchy



La chorale Primevère.



L'année 2003 s'est achevée avec une nette diminution des membres de la chorale (l'âge oblige.).

C'est à croire que le chant n'attire plus personne ! Ce n'est pourtant pas ce que nous montre les médias, car que de jeunes rêvent de devenir « star » de la chanson aujourd'hui !

Mais n'est-il pas merveilleux de chanter pour le Seigneur ?
Cette question reste ouverte...

Extrait du Psaume 98 (de David):

*Chantez à Yahvé un chant nouveau,
Car il a fait des merveilles ;
Le salut lui vint de sa droite,
De son bras de sainteté.*

*Jouez pour Yahvé sur la harpe,
Au son des instruments ;
Au son de la trompette et du cor acclamez
A la face du roi Yahvé.*

Avec le nouveau groupement paroissial, la chorale espère que ses rangs s'étofferont et qu'elle pourra embellir les messes qui se dérouleront cette année 2004.

Meilleurs vœux de bonne et heureuse année à tous.

D.BOLLOT :

ADMR - Monchy et environs

Toute l'équipe ADMR vous souhaite une bonne et heureuse année 2004.

L'ADMR est à votre entière disposition pour vous renseigner sur l'APA – Allocation Personnalisée à l'Autonomie. Les dossiers de demande d'aide peuvent être montés soit par nos services soit directement par la famille et cela pour toute personne dépendante de plus de 60 ans.

En fonction du degré de dépendance et des revenus de la personne aidée, le Conseil Général prend à sa charge une partie plus ou moins importante de l'aide.

A défaut de participation du Conseil Général, auprès de vos caisses de retraite (CRAM – MSA – ORGANIC - AVA - Autres), vous pouvez bénéficier d'un service « Aide-ménagère ».

Nous tenons, aussi, à votre disposition :

- un service « Télé-alarme »
- un service « Repas à domicile », repas distribués par la Croix Rouge de Montdidier
- un service « Mandataire », service administratif pour les personnes faisant appel à nos aide-ménagères.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter soit par téléphone au numéro 03.22.85.66.07 soit directement à notre bureau du 21 Grande Rue aux heures d'ouverture suivantes :

- le lundi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures
- le mardi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures
- le jeudi de 9 à 12 heures
- le vendredi de 9 à 12 heures.

BONNE et HEUREUSE ANNEE à tous, que 2004 vous apporte santé, joies et bonheur.

Le Bureau ADMR
Janvier 2004



MONCHY - LAGACHE

SOUS

L'OCCUPATION

ALLEMANDE

1914 - 1917

par PIERRE DAILLIEZ

1^{ère} Partie

PRÉFACE

Monsieur DAILLIEZ appartient à cette génération fortement marquée par la grande guerre de 1914/1918. Trop jeune pour être soldat, M. DAILLIEZ n'était plus un enfant et les cinquante deux mois que dura cette tourmente ont laissé en son âme une empreinte profonde, ineffaçable.

De cette époque il ne reste au pays qu'une trentaine de témoins qui ont partagé le même sort et leurs souffrances furent telles qu'ils souhaitent que les générations futures ne connaissent pas semblable destin.

C'est pourquoi Monsieur Dailliez a entrepris le récit de ces heures tragiques. TAINÉ a écrit qu'en matière d'Histoire le témoignage le plus digne de foi sera toujours celui du témoin oculaire; c'est incontestablement un témoin oculaire qui va narrer la suite des événements qui ont tourmenté la vie de Monchy-Lagache, village martyr comme il en fut tant d'autres en notre Picardie.

La sobriété voulue des notations trahit cependant l'émotion ressentie par le narrateur qui n'ose pas dévoiler la profondeur de ses sentiments. Ceux qui ont connu l'horreur de cette guerre atroce, liront ces lignes avec sympathie, mais nous demandons aux autres plus jeunes d'imaginer les souffrances qu'ils éprouveraient s'ils étaient placés dans les mêmes circonstances et d'avoir un peu de gratitude et de respect pour ceux qui la paix re-

venue ont trouvé la force de faire revivre leur village ruiné, avant de pleurer les quarante enfants de Monchy tombés au combat et d'honorer leur mémoire.

Les lignes qui vont suivre révéleront le patriotisme des habitants de Monchy, leur résistance aux brimades de l'ennemi, leur sang-froid devant les aléas des combats, leur indéfectible foi en la victoire finale.

Que Monsieur Dailliez soit félicité pour sa pieuse intention et laissons-lui la plume.

André DUCASTEL

Ancien Combattant 1914/18

Chevalier de la Légion d'Honneur

Croix de guerre

Adjoint au Maire de ROYE.



A M^r et M^{me} Marchant
avec l'assurance de mes bonnes
amitiés
Dailliez

MONCHY-LAGACHE

SOUS

L'OCCUPATION ALLEMANDE

1914 - 1917

Par PIERRE DAILLIEZ

--O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O--

Un Instituteur arrivant au Pays écrivait un jour: "Quand vous viendrez à Monchy-Lagache en suivant le chemin G.C.n° 34 venant de Vraignes, votre regard filera en tous sens là-haut sur le vaste plateau aux cultures toujours belles et bientôt avant même que les premiers toits aient émergé de la vallée où il se niche, la sinuosité de la route vous offrira l'amusant spectacle d'une ronde de la haute cheminée de la sucrerie et de son vieux clocher."

Telle apparaissait, fin juillet 1914, notre commune de 1000 habitants qui avait pour Maire M. Ernest CASTEL.

L'été était au rendez-vous et la moisson promet-

teuse

Quelques bruits de guerre sont vite confirmés par l'appel des Affectés spéciaux. Le 1er août, Gabriel FRANÇOIS, maréchal, doit rejoindre son corps (muni d'une bonne paire de souliers) et le 2 août, c'est la mobilisation générale annoncée par la cloche du petit campanile de la mairie.

Les chevaux sont réquisitionnés. En quelques jours le village se vide de tous ses hommes valides. Parmi eux, Auguste ROUX appelé le 3 août sera le premier enfant du Pays à mourir pour la France huit jours plus tard, le 11 août 1914. La consternation est grande.

Des avions anglais, la plupart des biplans tout blancs passent d'ouest en est. L'un d'eux tombe près d'Hervilly, ce qui permet aux rares cyclistes de l'époque d'aller voir l'accident.

Peu de nouvelles. Les journées sont interminables.

D'un voyage à Banteux, je rapporte avoir entendu le canon. Personne n'y croit. Simple exercice paraît-il au camp de Sissonne pour habituer les chevaux au bruit de l'artillerie!!!...

Et cependant quelques jours plus tard, le 27, il faut bien se rendre à l'évidence.

Les Anglais traversent Monchy la nuit. Tout un régiment

5
d'artillerie, les chevaux harnachés de blanc comme à la parade, se replie vers le sud. Les hommes harassés de fatigue dorment sur leur caisson, alors que d'autres s'éroulent sur le trottoir, se débarrassant de tout leur fournement.

Le 28, les appelés de la classe I4 prennent le train à Péronne. Ce sera le dernier convoi, les lignes sautent après leur départ.

Le bureau de poste évacue, il n'y aura plus de courrier pendant cinq ans.

Les "Taubes", les premiers avions allemands font leur apparition. Certains atterrissent au "Petit Bias", à l'intersection des routes de Vraignes et Tertry. Quelques camions traversent le village avec l'inscription: "Nach Paris"! Les hommes se font servir à boire et sans quitter le fusil de la main obligent les débitants à déguster avant eux. Ils sont un peu déçus en apprenant qu'ils sont encore à plus de 150 Km de la capitale.

Puis plus rien. C'est le calme avant la tempête. On ignore tout de la bataille de la Marne. Nous sommes dans la 2ème semaine de septembre.

Des patrouilles commencent à faire leur apparition. Près de Tertry, un dragon français a son cheval tué et

6

parvient à rejoindre le presbytère où l'Abbé DELEFINE lui procure un habit civil afin de pouvoir rejoindre son unité.

Une patrouille d'une dizaine d'hommes du 5ème dragons français débouche par la rue des Bovines, alors que les Uhlans arrivent par la route de Lanchy. Les Français ne doivent leur salut qu'à la présence parmi eux d'un enfant du Pays: Louis TRICOTET, et d'Eloi BEGUIN de Tertry, qui s'engagent par le Cobiton, le chemin du Jeu de Paume et le bois de Devise.

Par la route de Douvieux, arrive une patrouille de Hussards de la Mort, ce qui fait crier Mr. LAPIERRE, directeur de la Sucrerie: "Vive la Russie"! - Les bonnets à poils pouvant faire croire qu'il s'agissait de soldats du Tsar. Heureusement, pas un ne comprenait le français. Au passage, avec leurs lances, ils essaient de forcer les portes des magasins. Les patrouilles tournent en rond.

Camouflés dans le fond de Poeuilly, les Allemands massacrèrent le général BRIDOUX et sa suite, et après avoir mis le feu aux voitures, reprennent le chemin de Méréaucourt. Après avoir abattu le soldat COQUEBERT (inhumé au cimetière de Monchy), ils se dirigent vers Tertry où les attendent en haut de la côte, dissimulés derrière des meules de paille, des chasseurs à cheval français (A. Suivre)

Syndicat. Alimentation. Eau. Potable.

SYNTHESE DU COMPTE RENDU TECHNIQUE 2002

Contrat d'eau potable

- Production - Traitement - Distribution
- Type : gérance
- Communes associées : Monchy-Lagache et Tertry

Données techniques

Nombre de station de pompage : 1

Nombre de réservoir : 1

Nombre de station de surpression : 0

Km de réseau : 10,875

Nombre de branchements : 414

Indicateurs quantitatifs

Nombre de clients : 403

Volumes produits : 53334 m³

Volume importé : 0 m³

Volume exporté : 0 m³

Volumes facturés : 43304 m³

Rendement : 82 %

Indice linéaire de pertes : 2,46 m³/Km/j

Indicateurs qualitatifs

Nbre d'analyses DDASS : 18

Nbre d'analyses autocontrôle : 4

Nbre d'analyses autocontrôle chlore : 502

% d'analyses conformes : 100 %

Faits marquants de l'exercice

Réseau :

Renouvellement de la canalisation sur la Place de Monchy Lagache

Pompage :

Renouvellement du chloromètre

Propositions d'amélioration

A court terme

Pose d'un compteur divisionnaire pour recherche de fuite sur Tertry

Renforcement du réseau entre le réservoir et la station

Installation d'une surpression au réservoir

Continuité du renouvellement des compteurs

Remplacement de la vidange du réservoir.

A moyen terme

Suppression de tous les branchements en plomb avant fin 2013.

3. LES CONSOMMATIONS

3.1. Evolution de la consommation

	1998	1999	2000	2001	2002
Nombre de clients domestiques (a)	394	396	399	400	403
Nombre de clients industriels (b)	0	0	0	0	0
Nombre de clients totaux (a) + (b)	394	396	399	400	403
Volume des consommations (m3) < ou = 1000 m3/an (c)	46 063	42 546	40 234	43 066	41 558
Volume des consommations (m3) > 1000 m3/an (d)				1 220	1 746
Total des consommations (m3) (e = d + c)	46 063	42 546	40 234	44 286	43 304
% des gros consommateurs (d/e)	0.00%	0.00%	0.00%	3.00%	4.00%

Ratio de consommation domestique (m3/client) (c/a)	1998	1999	2000	2001	2002
	116.91	107.44	100.84	107.67	103.12

	1998	1999	2000	2001	2002
Volume mis en distribution (m3) (a)	69 910	66 171	57 468	53 917	53 334
Volume facturé (m3) (b)	46 063	42 546	40 234	44 286	43 304
Collectivité sans comptage Volume estimé (m3) (c)				750	
Eau de service (d)				250	250
Volume consommé (m3) (e=b+c+d)	46 063	42 546	40 234	45 286	43 554
Rendement net (e/a)	0.66	0.64	0.70	0.84	0.82

Les analyses

	Nombre d'analyses	Nombres d'analyses conformes	% d'analyses conformes
Contrôles officiels :			
- bactériologiques	9	9	100%
- physicochimiques	9	9	100%
Nombre de paramètres analysés : 163			
Autocontrôles SAUR FRANCE :			
- bactériologiques	2	2	100%
- physicochimiques	2	2	100%
- chlore	502		
Nombre de paramètres analysés : 12			
TOTAL (hors chlore)	22	22	100%

DECHETTERIE DE FORESTE

La Commune adhère à cette déchetterie depuis le 01 Janvier 2004 et vous pouvez y aller en vous présentant avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile .

Seront acceptés les déchets triés des particuliers, des commerçant & artisans :

- Gravats
- Branchages et déchets verts de jardins
- Ferraille et platinage
- Encombrants
- Papier & le verre
- L'huile de vidange moteur & les piles.

Horaires d'ouverture :

- Lundi – Mercredi – Jeudi – Vendredi de 15h00 à 18h00
- Samedi de 9h00 à 12h00 & 15h00 à 18h00.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES
COMMUNE DE MONCHY - LAGACHE

A compter de Janvier 2004, la tournée de ramassage des ordures ménagères est modifiée et débute par la commune de MONCHY - LAGACHE à 4h15 du matin.

Vous devrez donc impérativement sortir tous vos sacs la veille au soir.